



vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Mars 2016

sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 22 février
- (P3) Du mélange des cultures...

en ville

- (P4) Des bouchons fleuris
- (P5) Quand les animaux soignent
- (P5) Vie éco : Le Billot
- (P6) Des herbes folles si désirables

côté asso

- (P7) Braderie puériculture
- (P7) Le Comité des Fêtes
- (P8) Une histoire de têtes
- (P8) Clin d'œil
- (P8) Sophrologie pour les jeunes

culture

- (P9) Bénévolez-vous ?
- (P10) Exploration musicale
- (P10) Info net

enfance-jeunesse

- (P11) La poésie n'a plus de secret
- (P11) Des vacances de Printemps...
- (P12) Parenthèse

À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



Photos Claude Lecaine

Mais... Qu'est-ce que c'est que... ce cirque !

Les grands Bouglione, Zavatta et autre Pinder ont du souci à se faire ! La relève du cirque de demain est assurée et les artistes seront des Chartrains ! Du 25 au 29 janvier, sous un chapiteau installé sur le stade Remy Berranger, les 4 classes de maternelle de l'Ecole Sainte-Marie ont découvert les arts du cirque et préparé un grand spectacle. Avec la troupe "Breizh Malo Circus", les enseignantes et les ASEM, les enfants ont construit un véritable spectacle où chacun a trouvé sa place.

A noter l'école Sainte-Marie vous ouvre ses portes le vendredi 11 mars de 18h à 19h30.

conseil municipal

22 février 2016

Principales décisions

■ Installation de nouveaux conseillers municipaux

Suite à la démission de Messieurs Guillot et Lhermenier, il a été procédé à l'installation de Monsieur Georges Reboux et de Madame Ghizlane Hanane.



■ Aménagement - Urbanisme

. Acquisition par préemption : le Conseil accepte l'acquisition par la commune (délégation du Droit de Préemption Urbain par Rennes Métropole) de la propriété située 98 av. du G^{al} de Gaulle pour un montant total de 252 000 € et de recéder à Rennes Métropole cette propriété au prix d'acquisition. Les parcelles limitrophes ont été acquises par Rennes Métropole en 2008.

(2 abstentions)

. En 2014, dans le cadre du Programme d'Actions Foncières Rennes Métropole a acquis :

- La propriété située 7, rue de la Poterie afin de constituer une réserve foncière nécessaire au renouvellement urbain du secteur "Entrée de Ville De Gaulle - Poterie". Rennes Métropole assurera la gestion de la maison et d'une partie du jardin d'une surface de 70 m² environ. Le Conseil accepte la passation de cette convention de mise en réserve.
- La propriété située 15, rue de Fénidan afin de permettre, à terme, le renouvellement urbain du secteur "Auditoire-Brocéliande". Une convention de mise en réserve entre Rennes Métropole et la commune a été signée en 2013. Ce bien n'a pas reçu l'agrément de la Commission Locale de l'Habitat pour pouvoir être mis en location. Sa gestion revient à la commune. Le Conseil

accepte l'avenant à la convention de mise en réserve actant la mise en gestion communale du bien.

(2 abstentions)

. Travaux d'éclairage public : des travaux de rénovation avec équipements de lanternes à basse consommation, sont proposés pour un montant de 35 725,28 € HT. Une subvention est sollicitée auprès du Syndicat Départemental d'Energie.

■ Finances

. Redevance d'occupation du domaine public : le conseil a voté une augmentation de 2% arrondi pour la redevance d'occupation du domaine public (commerçants et services).

(2 votes contre)

. Tarifs des concessions des cimetières : un recensement des tarifs funéraires a été effectué sur des communes environnantes. Les tarifs des concessions sont ajustés à la moyenne des tarifs appliqués et les autres tarifs revalorisés d'environ 2%.

(2 votes contre)

■ Administration générale

. Location de la Salle Rabelais : la salle Viviane à l'Espace Brocéliande, occupée par la crèche Mille-Pattes, ne peut pas

être louée aux particuliers. Le Conseil vote des tarifs de location pour la salle Rabelais du Pôle Sud pour les particuliers.

. Participation des Syndicats Intercommunaux et de l'EHPAD de la Poterie aux charges administratives et techniques de la ville en 2016 :

- SI Restauration.....	24 389,13 €
- SI Musique et Danse.....	23 047,75 €
- Ehpad et Foyer de vie de la Poterie	25 001,84 €

Pour 2016, compte tenu de la mission confiée au Centre de Gestion 35, la participation du syndicat de la piscine de la Conterie sera arrêtée lors d'un prochain conseil municipal.

(2 abstentions)

■ Enfance - Jeunesse

. Participation des communes au Réseau d'Aides aux Elèves en Difficulté (RASED) : il intervient sur les écoles publiques de 5 autres communes voisines soit 2 378 élèves. Le Conseil décide de fixer la participation de chaque commune au prorata du nombre d'élèves scolarisés (écoles publiques).

(2 abstentions)

■ Culture

. Carré d'Art : demande de subventions au Conseil Départemental (14 000 €), au Conseil Régional (7 000 €) et à la DRAC (3 500 €) dans le cadre de la programmation et des activités prévues pour l'année 2016 (actions culturelles, résidences, médiation...).

(2 abstentions)

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

rencontre

■ visite de quartier

Une fois par trimestre, la ville organise des visites dans huit secteurs de son territoire... Elus et techniciens viennent à votre rencontre.

Les demandes formulées lors des visites de quartier sont ensuite traitées de manières différencierées. Certains travaux nécessitent une décision des élus en Conseil Municipal, d'autres réclament juste l'intervention ponctuelle des services communaux.

Prochaine visite de quartier le **samedi 2 avril, de 9h à 12h30**. Secteur : rues Champ Dolent, Jean-Marie Pagnon, de la Forge, de Fontenay et rues adjacentes.

agenda

■ Vendredi 11 mars

Portes ouvertes de la crèche associative Mille-pattes
De 18h30 à 20h30, salle Viviane de l'Espace Brocéliande.

■ Mardi 29 mars à 18h30

Conseil municipal - Vote du budget
Mairie, salle du Conseil Municipal

■ Samedi 26 mars, de 10h à 12h30

Chasse à l'oeuf... de Pâques
Parc de Loisirs, organisée par le Comité des fêtes

■ Dimanche 3 avril

Braderie 0-16 ans
Halle de La Conterie, 9h-18h (voir p. 7)

à côté

■ A Bourgbarré

Bourse aux livres et cd, dvd organisée par la médiathèque en partenariat avec l'association Solidarités Dadès. (soutien de projets éducatifs au Maroc).

Dimanche 13 mars De 9h à 13h, salle des Anciens Combattants.
+ d'infos au 02 99 57 62 54

Mars 2016 - N°16.2

Le chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Alain Miclard
■ Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
■ Maquette : Fabienne Faujour ■ Dépot légal : à parution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevaine.com



Le Débat d'Orientation Budgétaire

Les dépenses et recettes de fonctionnement 2015 ont été présentées ainsi que l'état de la dette et les montants 2015 pour l'investissement. La préparation budgétaire 2016 s'inscrit dans le cadre d'une réduction des recettes notamment les dotations de l'Etat, qui se poursuivra jusqu'en 2017. Il est nécessaire de : maintenir un autofinancement net d'au moins 1 million d'€ pour adapter et rénover les équipements communaux, préserver la qualité des services dispensés à la population et pouvoir continuer à engager des travaux d'investissement.

(2 abstentions)

Du mélange des cultures naît la solidarité

Cristina est espagnole, Khand est mongole, Sitora vient du Tadjikistan, Nino est géorgienne. Elles ont des cultures, des âges et des parcours différents. Certaines travaillent, d'autres aspirent à un projet professionnel. Elles participent depuis quelques semaines, avec une douzaine d'autres personnes, à un atelier d'apprentissage du français proposé par des bénévoles.



Christine, bénévole chartraine accompagne Cristina, espagnole dans l'apprentissage du Français.

Un atelier baptisé "Parlons français" a été mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale, le Centre Départemental d'Action Sociale et l'association AGIRabcd (voir ci-contre). Il s'adresse aux personnes non-francophones qui sont en difficulté avec l'écrit ou l'oral mais qui ont déjà des bases et comprennent le français. Il ne s'agit pas d'alphabéti- sation.

Sept bénévoles dont quelques Chartrains encadrent les participants chaque mardi matin dans une salle de la Maison des associations. "Déjà investie dans l'épicerie sociale, je souhaitais diversifier mes actions. Nous travaillons toujours en binôme avec les bénévoles de AGIRabcd qui fournit également des supports pédagogiques", explique Christine, chartraine. Michel, lui aussi bénévole chartrain, partage cette motivation : "C'est une activité

très enrichissante pour nous aussi. Cela nous permet d'échanger avec des gens de différentes cultures".

Dans les petits groupes, l'ambiance est détendue. Entre bénévoles et apprenants, le respect est mutuel. Chacun avance à son rythme sans jugement et dans la bonne humeur ce qui aide à atténuer les difficultés de cette "sacrée" grammaire française !

■ Pour devenir bénévole de l'atelier "Parlons Français" ou suivre des cours de français, contactez le C.C.A.S. au 02 99 77 63 53.

■ AGIRabcd est une association départementale composée de retraités qui mettent à la disposition de personnes en difficulté sociale ou professionnelle, en France comme à l'étranger, leur temps, leur expérience et les compétences acquises au cours de l'exercice de leur profession.

Contact : <http://www.agirabcd.org>
ou Maison d'Héloïse,
13 rue de Redon à Rennes
Tél. 02 99 67 17 04
Courriel : agirabcd35@gmail.com.

Repas Des Aînés



Dimanche 24 janvier, 329 Chartrains ont répondu à l'invitation de Philippe Bonnin, Maire, et du Centre Communal d'Action Sociale, à l'occasion du Repas des aînés, à la Halle de La Conterie. Les convives ont dégusté le repas mijoté par le charcutier-traiteur Marquis. Une vingtaine de bénévoles composée de conseillers municipaux et d'élus du CCAS ont œuvré à la réussite de cette journée animée.

Édito

Philippe BONNIN, Maire, Conseiller départemental

Orientations budgétaires

La préparation budgétaire s'inscrit dans un contexte de diminution des recettes. L'Etat poursuit à la baisse la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). A priori, la réduction sera proche de celle de 2015 (environ 210 000 €).

Avec des recettes de fonctionnement de 10,3 millions d'euros et une politique soutenue de réduction des dépenses, le résultat de l'an passé permettra de dégager un autofinancement net de 1,3 million d'euros.

- L'endettement de la commune est de 550 €/habitant. Pour les communes de l'agglomération rennaise, la moyenne est de 838 €/habitant et de 885 €/habitant dans la strate des communes françaises de 5 à 10 000 habitants.

- Nous disposons d'un montant d'autofinancement net (ou épargne nette) par habitant de 178 €. C'est la valeur la plus élevée des communes de Rennes Métropole ; la moyenne est à 106 €/hab. Source : Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Rennaise - Audiar - nov 2015.

A court terme, notre situation budgétaire n'est d'aucune façon préoccupante. Toutefois peu d'éléments macro-économiques laissent préjuger d'un avenir rassurant. L'actuel contexte de stagnation économique amplifié par des réformes, toutes très défavorables à l'autonomie des communes, ne dissipe pas les incertitudes accumulées depuis la crise de 2008. Ce contexte nous contraint à poursuivre une politique de réduction des dépenses. A ce stade, il serait totalement illusoire de laisser encore dire que les moyens et services dédiés à la population ne seront pas impactés. Inéluctablement, les politiques de proximité, pourtant seules garantes de la qualité du lien social, seront très vite mises à mal dans toutes nos communes.

Pour prendre en compte la baisse des recettes qui se poursuivra au moins jusqu'en 2017, et considérant :

- la nécessité de maintenir un autofinancement net d'au moins un million d'euros pour adapter et rénover les équipements communaux,

- la volonté de préserver à minima la qualité des services dispensés à la population,

- et enfin la nécessité d'engager des travaux d'investissements, notamment pour l'enseignement élémentaire et maternel,

nous travaillons intensément sur un budget revisité.

A ce stade, la révision de la fiscalité reste encore à l'étude pour les années 2016 et suivantes.

Expression de la Majorité

La participation des Chartrains à la vie communale

L'origine des projets et décisions qui orientent et font la politique de la ville trouve d'abord sa source dans les préoccupations quotidiennes des habitants. La municipalité a toujours gardé la plus grande attention à faire participer les Chartrains aux réflexions et projets qu'elle conduit ainsi qu'aux décisions qu'elle prend. Les instances comme le Conseil des Sages et Cap à Cité permettent à leurs membres de faire part aux élus de leur ressenti quant à la politique conduite et de faire remonter certaines préoccupations ou attentes des habitants. Elles proposent aux élus des actions, comme des solutions à certains problèmes rencontrés.

Lors des visites de quartiers, au nombre de trois par an, les remarques, propositions et suggestions des habitants constituent aussi une forme de participation très utile.

Dans deux des trois commissions où sont présentés les dossiers qui font l'objet de prises de décisions en Conseil Municipal, des membres non élus participent aux débats. Ils donnent leurs avis sur les dossiers et projets présentés. Nous faisons également participer les Chartrains autour de thèmes précis dans des groupes de travail. Ce fut récemment le cas pour réfléchir à l'aménagement du parc des loisirs. Un groupe d'échanges auquel participaient des représentants d'associations et des Chartrains volon-

taires a permis de faire des propositions très pertinentes sur l'aménagement du parc, les installations destinées aux enfants, celles dédiées au sport - détente. Les propositions ont toutes été validées par le Conseil municipal. Leurs réalisations qui ont commencé en 2015 se poursuivront sur 2016 et 2017.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires est le fruit d'un long travail de réflexion et de concertation entre tous les acteurs éducatifs, les parents et partenaires associatifs. Ce projet validé par les services de l'Education Nationale a été construit grâce à l'implication de tous, de façon à garantir une cohérence éducative sur le territoire communal et à placer l'enfant au cœur de nos préoccupations. Ce travail d'échange et de consultation se poursuit aujourd'hui au sein des comités de pilotage présents dans chaque école ; il a permis en septembre 2015 la mise en place à l'école Brocéliande d'une nouvelle organisation plus adaptée aux besoins des enfants et aux attentes de leur famille.

Les réunions publiques sont aussi des moyens pour les Chartrains de s'exprimer, suggérer et participer à la politique communale. **La prochaine se tiendra le 28 avril à 20h30 salle Victor Basch.** Ce sera l'occasion d'échanger sur l'avancée de notre programme 2014-2020.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Expression de l'Opposition

Pas dans mon jardin

Elles s'opposent au passage d'une ligne à grande vitesse, refusent l'implantation d'une déchèterie pourtant votée par le conseil municipal, soutiennent que leur région n'a pas besoin de ligne à haute tension. Les aménageurs cherchent à les amadouer, les maires les redoutent, les juristes se demandent comment les circonvenir. Aux Etats-Unis, on a depuis longtemps donné un nom à ces associations locales de défense de quartiers : les Nimby, comme "not in my backyard", "Où vous voulez, mais pas dans mon jardin !". Notre commune est évidemment touchée par ce phénomène d'autant que le dialogue des élus socialistes n'est plus crédible auprès d'une bonne partie la population et censurer les élus de l'opposition n'y change rien ! Plusieurs secteurs sont visés par les promoteurs avec l'aval de la majorité dont les zones Marionnais et Auditoire. Dans beaucoup de communes, la technique est simple: il suffit de présenter un projet d'immeuble surdimensionné aux riverains puis de le réduire d'un ou deux étages pour arriver à leurs fins. Les opposants ayant ainsi un goût de victoire après des mois de contestations, réunions et procédures judiciaires. Ainsi pour le secteur Auditoire, il a été délivré un certificat d'urbanisme R + 3 à un promoteur immobilier, lequel certificat d'urbanisme reste valide même si le plan d'urbanisme a été modifié en R + 1 plus attique. Pour parler plus clairement, une

autorisation à construire des immeubles de deux étages dont le dernier est réduit en surface par des balcons plus imposants de 2 ou 4 mètres de large dit attique. Le meilleur moment pour agir est le moment du dépôt du permis de construire de l'immeuble. Sachez qu'il n'existe pas de permis de construire qui ne puisse pas être contesté. Il faut démontrer qu'il ne respecte pas les règles d'urbanisme en vigueur. Quand bien même les règles sont respectées et comme un permis de construire est toujours délivré sous réserve du droit des tiers, il faut trouver un argument comme le trouble anormal de voisinage. La privation d'ensoleillement, les ouvertures et balcons avec vue sur votre jardin constituent généralement l'essentiel des recours. Reste qu'une maison avec la construction d'un immeuble voisin perd en général de 20 à 25 % de sa valeur. Un agent immobilier du secteur nous a fait cette réflexion amusante à ce propos : "Pour savoir si votre maison a perdu de sa valeur, il suffira de demander à votre femme, cet été, si elle accepte de se baigner avec les enfants dans la piscine gonflable du jardin sous le regard des voisins à leurs balcons ou derrière leurs VELUX !". L'attitude adoptée semble donc être identique au contentieux de la ZAC PORTES DE LA SEICHE dans lequel les socialistes ont été condamnés.

PASCAL HUCHE

■ Information aux lecteurs

Plusieurs d'entre vous nous ont interrogés à propos de l'absence d'expression de l'opposition dans le précédent Chartrain de janvier-février. Le contenu d'un premier texte signé "Pascal Huche" nous a conduit à signifier à l'intéressé qu'au regard de l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, et conformément à l'article 28 du Règlement intérieur du Conseil municipal de Chartres, que son article ne serait pas publié en raison :

- d'attaques personnelles envers un élu ou un employé communal,
- d'interprétations et de propos litigieux, diffamatoires ainsi que calomnieux à caractère répétitifs,
- de propos de nature à engager la responsabilité pénale des employés communaux, des conseillers municipaux, des adjoints ou du maire.

Un second texte nous a ensuite été adressé. Malgré des changements de contenu substantiels, certains propos rédigés justifiaient la même décision de non publication. Par conséquent, un deuxième courrier lui demandant de se conformer à la loi et règlement du conseil municipal a été adressé à l'intéressé. Il s'en est suivi une lettre de M. Huche nous avisant d'une saisie du tribunal administratif de Rennes selon la procédure de "référendum". Nous n'avons eu aucun retour du tribunal concernant cette procédure.

Pour votre information, tout propos publié dans un document de presse engage de fait la responsabilité personnelle du directeur de la publication concernée.

Le directeur de la publication
"Le Chartrain", Philippe Bonnin

■ Précision de la majorité

ZAC Les Portes de la Seiche

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Dans le dossier de la ZAC des Portes de la Seiche, l'opposition parle de condamnation. M. Huche méconnaît la règle juridique concernée. Il s'agit d'une procédure de fixation du prix par un juge, lorsque le bénéficiaire de l'utilité publique (la commune) et le propriétaire du bien ne trouvent pas d'accord.

Comme il a été précisé dans le Chartrain de juillet/août 2015, la procédure d'acquisition des terrains de la ZAC a été menée conformément aux lois et réglementations en vigueur. Elle a permis une juste valorisation des biens en

intégrant la nature des terrains, leur classement au PLU et leur situation.

Dans ce cadre, les acquisitions ont été réalisées à l'amiable avec les propriétaires. Pour quatre biens, le prix d'acquisition a été fixé par le juge de l'expropriation.



Résidence de La Poterie quand les animaux soignent

Les études scientifiques ne manquent pas pour démontrer l'impact positif des animaux tant sur notre santé mentale que physique. Et

s'ils pouvaient être aussi avoir des fonctions thérapeutiques en complément des pratiques conventionnelles ? Depuis quelques mois, la résidence de la Poterie expérimente la zoothérapie ou médiation animale en collaboration avec l'association Umanima.

Comme chaque lundi après-midi, Fidji, la chienne et Biscuit le lapin arrivent à la Résidence de la Poterie avec Marion, intervenante à l'association Umanima (voir encadré ci-contre). Chaque semaine pendant 4 mois, deux groupes de 5 personnes de



■ Robert, aide médico psychologique, Auguste Toucheuf et le lapin Biscuit.

l'Ehpad et du Foyer de vie vont bénéficier de toute l'attention de nos amis à poils sous l'œil et les gestes attentifs de Marion et d'un agent, aide médico-psychologique de la Résidence de La Poterie. "La médiation consiste à faire intervenir un animal soigneusement sélectionné et entraîné, auprès d'une personne dont les besoins ou pathologies ont été préalablement ciblés par l'équipe soignante de l'établissement", explique Marion.

Ainsi, au cours de la séance, M. Toucheuf décrit sa main en caressant doucement Biscuit, blotti contre lui. Marion aide Mme Jamaux à stimuler sa voute plantaire sur le ventre chaud et duveteux de Fidji. M. Cordelier étend ses bras pour brosser le dos de la chienne docile.

"L'association propose une intervention thérapeutique afin de maintenir des capacités physiques ou sensorielles des personnes âgées ou des



■ André Cordelier, Marion de l'association Umanima et la chienne Fidji.

adultes du Foyer de vie. Le bilan des séances apparaît dans le dossier de soin du résident. Une convention est signée par cycle entre l'association et l'établissement", précise Fanny Coudray, Directrice de la Résidence.

A travers ces petits exercices facilement imitables dans leur quotidien à la Résidence, les participants travaillent sur de nombreux aspects. Coordination, amplitude des gestes, équilibre, latéralité, mémoire, concentration ou encore perception de l'utilisation des objets sont autant d'objectifs à visée thérapeutique qui peuvent faire l'objet de la médiation animale. "Les participants viennent avec plaisir aux séances même si les exercices sont parfois difficiles pour eux", complète Robert, aide médico-psychologique.

Chaque séance se termine par le même rituel : les participants remercient Fidji en lui donnant une ou deux croquettes. Ils retrouveront la bienveillance de ces

animaux la semaine prochaine ! En attendant, ils pourront profiter du ronronnement apaisant et du doux pelage de la jeune chatte Céline qui a été adoptée par le Foyer de Vie de la Poterie il y a quelques mois.

en +

UMANIMA est une association à but non-lucratif basée à Saint Gilles (35) fondée en 2009. Elle s'adresse à tous types de structures accueillant ou accompagnant des personnes handicapées, âgées, en difficulté d'insertion, en situation d'isolement social ou psychologique... En collaboration avec les équipes encadrantes et/ou soignantes, elle met en place des projets individuels sur mesure.

Contact : zoothérapie.asso.fr/

vie éco

Le Billot



Depuis le 29 février, la Braise s'est métamorphosée pour devenir Le Billot. Le célèbre établissement avenue de la Chaussairie est maintenant entre les mains de deux associés : Emeline Salgues et Daniel Archambault.

Issus du monde de la restauration, ils ont décidé d'unir leurs compétences respectives et de créer leur propre brasserie-grill-pizzéria : "Ce restaurant réunissait la majorité de nos critères : une commune dynamique et proche de Rennes, de beaux volumes à s'approprier, une grande et magnifique terrasse et un parking attenant", explique Emeline, responsable du service. Après trois mois de travaux de restructuration et de remodelage des espaces, le restaurant offre un nouveau visage : "L'établissement avait une jolie

réputation et nous souhaitons offrir les mêmes types de prestations et de plats en y saupoudrant notre touche personnelle et notre expérience bien entendu", complète Daniel, chef cuisinier. Il travaille des produits exclusivement frais, tous les plats sont "faits maison". Le Billot propose des pizzas, des plats de viandes et poissons du marché ainsi que des formules rapides le midi.

Brasserie-Grill-Pizzéria Le Billot
2, av. de la Chaussairie.

Ouvert du lundi au vendredi midi et le samedi soir.
Samedis et dimanches midi réservés aux groupes.

Fermé le dimanche soir.

Tél. 02 99 41 23 04 - Courriel le-billot@outlook.fr

Site : www.le-billot.com

Espace urbain

Des herbes folles... si désirables !



Depuis 2004, les services techniques municipaux utilisent des solutions alternatives aux produits chimiques dans la gestion des espaces verts et l'entretien des voiries. Pour la reconquête de la qualité de l'eau et de l'environnement en harmonie avec la nature, différentes pratiques sont testées régulièrement.

Par arrêté préfectoral du 23 septembre 2013 pour la protection des captages d'eau potable situés sous notre territoire communal, il est interdit d'utiliser les désherbants chimiques dans les jardins et plus globalement des biocides (façades, toitures...) ou pesticides. La démarche environnementale engagée depuis plusieurs années par la ville doit être suivie par tous les Chartrains et toutes les entreprises intervenant à Chartres.

Au cours de ces dix dernières années, de nouveaux procédés curatifs ont été testés : l'eau chaude se révèle inadaptée aux grandes surfaces, le gaz par flamme peut occasionner des incendies, la mousse à base d'amidon de maïs et noix de coco représente un coût conséquent et d'importantes contraintes techniques. D'autres solutions sont à l'étude pour des espaces spécifiques comme les terrains de sports et les cimetières.

Aujourd'hui, le désherbage sur les surfaces minérales est réalisé principalement à la main ou avec des outils mécaniques : *"Nous utilisons des moyens tels que les brosses rotatives équipées de brins métalliques, soit avec la balayeuse communale ou du matériel portatif. Toutefois, l'efficacité reste limitée dans le temps. Ces techniques nécessitent plusieurs passages et beaucoup de temps et des contraintes physiques pour les agents"*, explique Annabelle Garnier, responsable du service Propreté Urbaine et Bois Energie.



L'huile de coude est l'ingrédient principal d'un désherbage respectueux !

Aussi, les services de la ville continuent d'expérimenter des méthodes préventives : couper les chardons sous la pluie avant la floraison, végétaliser des îlots directionnels, des parkings et les cimetières, utiliser nos productions de vivaces en couvre-sol...

Tous acteurs de notre environnement

Toutes ces évolutions exigent aussi un changement de regard de la part des habitants : *"Il est nécessaire d'accepter une végétation que l'on jugeait avant indésirable, de réapprendre à vivre avec la nature dans les espaces*

urbains. Ces herbes spontanées sont la base d'une biodiversité riche avec laquelle nous devons ré-apprendre à cohabiter", souligne Olivier Conand, responsable du service espaces verts.

Si la ville et les agents communaux sont mobilisés, vous pouvez aussi contribuer à l'amélioration de l'environnement et à la qualité des ressources en eau, chez vous ou sur l'espace public devant votre habitation. Du paillage, à la binette en passant par le désherbage à l'eau chaude salée, un panel de possibilités s'offre à vous pour entretenir vos jardins, vos trottoirs ou vos façades.



Végétalisation du cimetière du centre.

Dans le jardin... pensez compost !

- Composter ses déchets organiques, c'est éviter l'incinération d'environ 50 kg de déchets organiques par habitant et par an. Rennes Métropole met à disposition gratuitement des composteurs individuels en plastique de 300 L (un seul composteur gratuit par adresse). Ils sont réservés aux habitants vivant dans une maison ou possédant un rez-de-jardin privatif.
- Vente de compost solidaire... L'association Génétique Chartraine organise plusieurs ventes de compost au profit du Téléthon.

Rendez-vous : vendredi 11, samedis 12 et 13 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h au lieu-dit : Les Champs Ronds (Serres municipales).
Apportez vos contenants (poubelles ; remorques...).
+ d'infos : Jean-Yves Labbe 06 09 17 06 65 ou 02 99 41 31 90 ou labbe.jean-yves@neuf.fr



La commune renouvelle l'opération broyage des végétaux. Apportez vos déchets de tailles aux agents des services techniques et repartez avec du paillage tout frais !
Samedi 2 avril 2016 de 14h à 16h (gratuit) au centre technique municipal.

en +

Opération broyage



en +

■ Prévention santé

Le cancer colorectal tue 17 000 personnes en France par an. Pourtant, il peut se guérir dans 9 cas sur 10, pourvu qu'il soit dépisté précocement.

Chaque année l'opération MARS BLEU vise à encourager la démarche de dépistage du cancer colorectal auprès des personnes de 50 à 74 ans, en pratiquant tous les deux ans le test immuno- logique (nouveau test : plus simple d'utilisation, ayant une sensibilité accrue pour détecter les lésions pré-cancéreuses). Votre médecin traitant vous remet un test de dépistage. À l'aide d'une enveloppe T pré-affranchie, fournie avec le kit, vous l'adresserez à un laboratoire d'analyses agréé pour le dépistage organisé. Les résultats vous seront adressés, ainsi qu'à votre médecin traitant, dans un délai de quinze jours. Vous n'avez pas de frais à avancer.

■ Des bouchons fleuris



Les projets pour fleurir la ville dès le printemps 2016 sont sur les rails. Les écoles, les crèches, les quartiers et la résidence de la Poterie sont mobilisés pour "jouer avec les fleurs", thème du fleurissement cette année. Le projet réalisé par les services de la ville, fera écho à notre label "Ville 4 fleurs".

Afin de contribuer à la création de cette œuvre, tous les Chartrains sont invités à conserver leurs bouchons en plastique de toutes les couleurs. Fin mai, ils seront à intégrer dans les structures fleuries devant la Mairie. A l'automne, ils seront donnés à une association chargée de les recycler.

Braderie puériculture

les projets, à 2, c'est mieux !



Programme

Dimanche 3 avril de 9h à 18h
à la Halle de La Conterie
Restauration sur place.
Animations : maquillage, pêche
à la ligne, motricité et dessin, de
9h30 à 11h30 et de 15h à 17h
(tarif 0,50 ou 1€).

Pratique

Braderie réservée aux particuliers :
vêtements/chaussures 0-16 ans,
matériel de puériculture, jeux,
jouets, livres d'enfants...
Prix à la table : 4 € (réservation
conseillée, places limitées).
Installation à 8h.
Infos et inscription :
braderie.puericulture@gmail.com
ou Karine au 06 76 21 55 85.

en +

La crèche associative Mille-pattes organise des "portes ouvertes" le vendredi 11 mars de 18h30 à 20h30. RDV salle Viviane de l'Espace Brocéliande à Chartres.

■ Le Comité des fêtes : appel à bénévoles

Tout au long de l'année, pour le bon déroulement des animations telles que le village de Noël, la braderie de printemps, la fête du 14 juillet ou encore le cyclo-cross, l'association Comité des Fêtes recherche des bénévoles. Vous êtes invité à rejoindre l'association régulièrement ou ponctuellement. N'hésitez pas à contacter Claude Laubé au 02 99 41 22 74 ou claude.laube@sfr.fr.



■ Le 7 février dernier, le cyclo-cross de Chartres, organisé par le Comité des Fêtes.



une histoire de têtes

par les Boréale's

Le collectif Boréale's a le plaisir de vous présenter sa nouvelle création au centre culturel Pôle Sud, "Têtes rondes et têtes pointues" une histoire de têtes, un conte noir d'après Bertolt Brecht, mis en scène par Véronique Durupt.



Les répétitions se succèdent pour les comédiens amateurs de la troupe Boréale's.. Rendez-vous le 2 avril au Pôle Sud.

À près les créations du "Borgne" (Eduardo Manet), "L'île prison" (Athol Fulgard), "Guerre aux asperges" (Pierre Louki), "Le palais de la reine" (Chantal Thomas), "Conte d'hiver" (William Shakespeare) et dernièrement "Le révizor" (Nicolaï Gogol), Boréales continue son parcours théâtral et repart dans une nouvelle aventure autour du théâtre de Brecht.

Il s'agit donc d'une histoire de têtes qui se déroule dans un pays imaginaire : le Yahoo. Le pays traverse une grave crise, néanmoins, les habitants y vivent en

relative harmonie. Brecht décrit la vieille division entre les riches et les pauvres. Alors que ces riches et ces pauvres ont tous la même tête, arrive un homme présenté comme providentiel. Cet homme va regarder de plus près toutes ces têtes du pays Yahoo et arriver à une conclusion fondamentale : il y a dans ce pays des têtes rondes et des têtes pointues. Et ces têtes ne se valent pas car une tête ronde mérite qu'on l'aide (le crâne rond, c'est l'honnêteté et la droiture) mais une tête pointue n'engendre que mépris et rejet (le crâne en pointe, c'est le fourbe et le parasite).

C'est alors que tout bascule : les alliés de la veille deviennent les pires ennemis du lendemain, les repères sont chamboulés et tout devient flou. "Têtes rondes et têtes pointues", c'est donc l'histoire de ces personnages emportés dans une spirale qui les conduira à leur perte ou à leur salut, c'est selon...

Samedi 2 avril à 20h30, salle J. Brel du centre culturel Pôle Sud.

Tarifs : 4 et 6 €. Réservations : resatrtp20416@gmail.com

■ Twirling

Les 23 et 24 janvier, les spectateurs ont été nombreux à assister aux chorégraphies solos, duos et par équipes du championnat départemental de twirling-bâton organisé par l'association chartraine à l'ensemble sportif Rémy Berranger. 300 athlètes, des catégories poussins à seniors, de 8 clubs du département, et 4 du Morbihan y ont participé.



■ À vos collections

L'association Amicale Multi-collections organise une bourse d'échange : timbres, monnaies, capsules, fèves, disques, parfums... la caverne d'Ali Baba des collectionneurs vous attend.

Samedi 12 mars de 10h à 14h à la Maison des associations. Gratuit. + d'infos au 02 99 41 25 13 de 12h à 20h ou jplepierres@sfr.fr

clin D'oeil

Le 27 janvier dernier, à l'occasion de l'Assemblée générale de Mémoire du Pays Chartrain, Raymond Fillaut a fait le choix de laisser les rênes de l'association après 18 ans de présidence.

Passionné d'Histoire et des histoires de sa commune d'adoption depuis 1981, Raymond Fillaut s'est investi dans le travail collectif autour du livre "Chartres en Bretagne", paru en 1996. Avec le souhait de continuer à mettre en lumière les secrets, parfois

enfouis de la vie locale, il fonde, en 1997, avec Claude Le Nézet et Jean-Pierre Primault, l'association Mémoire du Pays Chartrain.

Depuis, il n'a cessé de faire vivre la grande et les petites histoires, à travers de multiples actions de sensibilisation auprès de tous les publics. S'il confie la présidence de Mémoire du Pays Chartrain à un autre passionné (non élu à ce jour) il reste membre actif et fervent conteur des grandes heures ou des petites anecdotes de notre passé.

■ Nouveau... Sophrologie pour les jeunes

D'avril à juin, en prévision des examens et pour faire découvrir la sophrologie, l'association chartraine "Ateliers de sophrologie" propose un cycle de séances à destination des adolescents et jeunes adultes à partir de 15 ans. Dans cette période charnière de la vie qu'est l'adolescence et la post-adolescence, où le besoin de repères guide souvent le comportement du jeune dans sa vie familiale, affective et sociale, la sophrologie est préconisée pour la gestion du stress, l'anxiété, le sommeil, les conduites addictives, le surmenage, les douleurs...

Du 20 avril au 22 juin, l'association propose un cycle de 10 séances d'1 heure. L'animateur, Hervé Arnoux est sophrologue diplômé de l'ISR (Institut de Sophrologie de Rennes). Il utilise des protocoles simples de respiration, de légères stimulations corporelles et de visualisation qui ne demandent aucune connaissance particulière. Ces techniques s'appliquent par exemple pour la préparation des examens, du permis de conduire, d'un premier emploi : apprendre à rester concentré, à maîtriser son corps et son esprit, à garder la tête claire, mais aussi à dormir pour récupérer.

Présentation le mercredi 30 mars à 15h, à l'Espace Brocéliande, salle Owens. Les séances seront programmées le mercredi ou le samedi en fonction des futurs participants. Tarif : 60 € pour les 10 séances (séance d'essai possible).



+ d'infos et inscriptions au 07 81 71 32 02 ateliersdesophrologie@gmail.com ou <http://www.ateliersdesophrologie.sitew.fr>



■ La nuit de l'eau



Depuis 2008, la Fédération Française de Natation met en place un événement national en partenariat avec l'UNICEF. A cette occasion le club Rennes Natation propose à tous un large programme d'animation (initiation à la nage avec palmes, hockey subaquatique, tir sur cible, natation en relais...).

■ **Samedi 12 mars de 19h à 23h**
 à la Piscine de La Conterie
 Soirée ouverte à tous. Les entrées "piscine" et la recette "restauration" seront reversées à l'UNICEF.
 + d'infos sur www.rennes-natation.fr

■ ESPérance Gymnastique



Les 12 et 13 mars, le club chartrain organise les Championnats régionaux par équipe de la division nationale et le trophée fédéral pour les garçons et les filles. 135 équipes des meilleurs clubs bretons se disputent une qualification pour les 1/2 finales des Championnats de France et pour la finale de Zone (Pays de Loire, Charente Poitou et Bretagne). Le club lance d'ailleurs un appel aux bénévoles pour aider à la mise en place et l'organisation de cette compétition.

Samedi 12 et dimanche 13 mars à l'Ensemble sportif Rémy Berranger.
 + d'infos : president.gymnastique.esp35@gmail.com

Bénévolez-vous ?

Au Pôle Sud



■ A l'entrée de la salle Jacques Brel, Nicole, bénévole, pointe les billets.



■ Annick, bénévole à la Médiathèque.

Le centre culturel chartrain est une ruche où circulent des lecteurs, des curieux, des artistes, des mélomanes, des enfants, des auteurs... Si toutes les activités du Pôle Sud fonctionnent grâce à une équipe de professionnels, plus de 40 bénévoles s'activent en parallèle et en complément dans des missions variées qui contribuent au rayonnement de l'équipement.

■ La Médiathèque de Chartres de Bretagne compte près de 30 bénévoles. Parmi eux, chaque semaine, Marie-Paule vient lire des albums aux enfants des écoles maternelles Brocéliande et Sainte-Marie. Comme elle, il y a aussi des bénévoles qui proposent des moments de lecture à l'Ehpad et des animations ponctuelles à la Médiathèque. Maryvonne et Monique, de leur côté, font partie de celles qui "soignent et rangent" les livres : "C'est un plaisir de venir ici une fois par semaine. On aide à l'habillage des ouvrages, on échange avec les lecteurs, on classe..."

Parmi les bénévoles, il y a aussi Annick qui propose des moments de lecture à l'Ehpad et des animations ponctuelles à la Médiathèque. Maryvonne et Monique, de leur côté, font partie de celles qui "soignent et rangent" les livres : "C'est un plaisir de venir ici une fois par semaine. On aide à l'habillage des ouvrages, on échange avec les lecteurs, on classe..."

Quelques bénévoles font également partie du groupe dynamique culturelle, en charge des projets de la Médiathèque.

Des porte-paroles...

Côté spectacle vivant, le rôle des 11 volontaires est tout aussi précieux : "ils contrôlent les billets à l'entrée de la salle, ils servent au bar, aident à servir les repas des artistes, distribuent les affiches ou les flyers, donnent leur avis...", explique Dominique Grelier, directeur. Les soirs de spectacle, les plus aguerris coachent ceux nouvelle-

ment arrivés. Des liens se créent. Les bénévoles concourent ainsi à créer l'ambiance conviviale des soirs de spectacle. "Qu'ils soient actifs dans ou hors les murs, leur rôle est indispensable. Ils sont des porte-paroles, ils communiquent sur des expos, des actions menées ou des spectacles sur la commune et au-delà", souligne Marie-Micheline Louis, adjointe à la culture.

Si vous avez l'envie et la possibilité de partager un peu de votre temps, venez renforcer l'équipe des bénévoles du centre culturel.

contact

Centre culturel Pôle Sud - 02 99 77 13 20 - www.ville-chartresdebretagne.fr.
<https://fr-fr.facebook.com/centreculturelPoleSud/>
 Médiathèque 02 99 77 13 22 - <http://mediatheque.ville-chartresdebretagne.fr/>.

stage électrique... Et Danse



■ "Initiation à la guitare basse électrique", avec Alain Thézelais. Samedis 19 mars, 23 avril et 21 mai, de 14h à 17h à l'école Jean Wiener (Chartres).

■ Danse Modern'Jazz proposé par Delphine Cario-Mélot, professeure à l'école Jean Wiener. Ouvert aux 10/15 ans qui souhaitent s'initier à cette discipline. Samedi 2 avril, de 14h à 15h30 à l'Espace Jeunes de Noyal-Châtillon.

Tarifs de chacun des stage : 10€ - sur inscription.
 + d'infos au 02 99 41 35 18 ou ecolejeanwiener@orange.fr

EXPLORATION MUSICALE

Matzic dans les méandres de la radio



Dans sa nouvelle création "Tranzistor", le verbe et les arrangements colorés du groupe Matzic se mettent au service d'une grande épopee radiophonique, co-produite par la ville et présentée au centre culturel Pôle Sud le 11 mars.

En 2004, Matthieu Letournel, tubiste, trompettiste et compositeur s'entoure de Pierre-Yves Prothais à la batterie et de Benoît Bachus à la guitare ; ensemble, ils créent Matzic : un terrain d'expérimentation autour de la musique.

En 2008, ils rencontrent le saxophoniste Jean-Baptiste Tarot et la slameuse/comédienne Claire Laurent. Matzic prend alors un virage ; l'écriture se fait à deux plumes. Au fil des concerts et des discussions, un fil conducteur apparaît, celui de la radio. Avec la place accordée à la parole et aux sons au détriment des images, la radio est un espace matériel et institutionnel de liberté. En 1929, les intellectuels français s'engageaient dans la création radiophonique que certains

appelèrent "le 8^e art". Dans sa nouvelle création, Matzic se lance sur un nouveau terrain de jeu : explorer ce 8^e art !

A travers une musique qui mêle mélodie savoureuse, exploration sonore, slam et rock cuivré, le spectateur se laissera rapidement séduire grâce à une ambiance toujours festive et chaleureuse. La radio c'est le mystère, tout un imaginaire plein de personnages, d'histoires, de périples, de questions, tenu par la voix et le silence. Une voix étrangère qui pourrait doucement devenir familière... Mais la radio c'est aussi la course, le remplissage, le zapping, des voix qui filent, des avalanches d'informations mêlant bruits, musique, rythme et publicités : "La radio est un champ d'exploration et de création très vaste puisque la musique y est omni-

présente et sous des formes très différentes. J'ai voulu écrire une musique qui sublime les émotions générées par certains récits, mettre en avant le contraste et la dureté entre des sujets extrêmement graves et d'autres très légers comme peut le faire si bien la radio", explique Mathieu Letournel, compositeur.

Mesdames et Messieurs les auditeurs, soyez assurés que vous allez aussi en prendre plein les yeux !



■ Claire Laurent,
slameuse/comédienne.

Ô PÔLE SUD

■ LES SPECTACLES SALLE J. BREL

. Musique/récit radiophonique
Matzik : *Tranzistor*
Vendredi 11 mars à 21h

. Musique du monde et chants
Nawel
Jeudi 31 mars à 21h

■ LES DÉJEUNERS SUR SCÈNE

Venez rencontrer les artistes sur le temps du déjeuner. Ouverts à tous. À 12h30, apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !

. Marionnettes - Drolatic Industry : *Sapiens* Jeudi 24 mars

. Musique et récit - Lina Bellard - *Toutes les filles s'appellent Jeanne* Jeudi 7 avril

. Photographie - Coralie Salaün - *Les enfants fichus*. Jeudi 28 avril

■ L'INSTANT CLASSIQUE...

. Rencontre avec la violoncelliste Juliette Divry
Mardi 15 mars à 19h (entrée 3 €)

■ AU CARRÉ D'ART

Perdus dans les limbes, photographies de Jeremias Gonzalez.



Dans un style documentaire et en noir et blanc, le photographe argentin Jeremias Gonzalez a réalisé cette série à la rencontre des migrants rassemblés à Calais. À l'occasion d'une dizaine de déplacements, il a pu saisir la gravité croissante d'un problème qui dépasse largement nos frontières.

Du 10 mars au 16 avril 2016

■ CONCERT DE PRINTEMPS

L'Orchestre vous propose "son festival de Cannes". Invité l'Ecole de musique L'Interval Coglain.

Samedi 19 mars, salle Jacques Brel du Pôle sud à 20h30.
Entrée avec participation libre et vente de boissons et pâtisseries.

Windows 10 pourquoi, comment ?

Windows 10 est le nouveau système d'exploitation de Microsoft. Présenté sous forme de mise à jour gratuite il vient remplacer Windows 7 ou 8. Il apporte une interface plus moderne, une meilleure sécurité ainsi que des performances améliorées sur tous les ordinateurs, même les modèles les plus anciens. Il est donc intéressant de l'installer, mais des précautions s'imposent. Il est tout d'abord recommandé de sauvegarder ses photos et documents sur un disque dur externe. Pendant la mise à jour il vous est proposé 2 types d'installation : une mise à jour en conservant les fichiers et programmes déjà présents sur l'ordinateur, ou une installation sans rien conserver. Si la 1^{ère} semble pratique pour garder ses logiciels, elle a aussi l'inconvénient de conserver 2 systèmes d'exploitation sur le même ordinateur, ce qui prend beaucoup de place et peut parfois causer des soucis de compatibilité. Il est donc préférable de choisir la 2^e option, qui effacera tout le disque dur avant de procéder à ce que l'on appelle une "installation propre". Une fois Windows 10 sur l'ordinateur, il suffit de réinstaller ses logiciels (Open Office, Picasa...).

La gratuité a un prix : Microsoft se permet de récupérer toutes vos informations personnelles. Heureusement, il suffit d'aller dans les paramètres de confidentialité, et de désactiver les options pour regagner en tranquillité.

Pour toute question et assistance, n'hésitez pas à consulter Sven Wacquet au Cyberespace au 02 99 77 61 31.

A 6 ans...

La poésie n'a plus de secret !

A l'école de l'Auditoire, chaque mardi après-midi entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël, une classe de CP a travaillé avec l'association Des Mots pour le Dire autour des photos de Claude et Marie-Josée Carret sur les populations Roms d'Europe de l'Est : une expérience initiatique autour de l'image et de la poésie.



En septembre 2014, la ville mettait en place la réforme des rythmes scolaires dans les trois écoles chartraines. Les activités sont organisées pour un groupe/classe. Elles sont encadrées par des animateurs qualifiés et des intervenants associatifs. L'objectif est de proposer des activités gratuites de qualité et diversifiées, permettant d'éveiller les enfants à des thématiques variées.

La série de photos de Claude et Marie-Josée Carret sur le quotidien des enfants Roms a été le support d'une nouvelle animation proposée par Annick et Marie-Pierre, deux bénévoles de l'association Des Mots pour le Dire en partenariat avec Agnès Climent et Joris Simon, animateurs des temps éducatifs : "Nous avons commencé par nous familiariser avec quelques photos. L'idée était d'imaginer le contexte, de ressentir l'atmosphère et ce que pouvaient vivre les enfants sur la photo",

explique Annick. "A 6 ans, les écoliers n'ont pas d'a priori, ils constatent mais ne jugent jamais. Et surtout leur imagination galope !", complète Joris, animateur.

Au fil des semaines, les intervenants ont mis en place des petits jeux autour des mots, des histoires à imaginer, des puzzles de photos à reconstituer... pour doucement amener les enfants à l'écriture poétique. En parallèle, Agnès et Joris ont emmené les enfants voir l'exposition "Un autre regard" au centre culturel Pôle Sud. "Grâce à leur spontanéité, les séances ont été très riches autant pour eux que pour nous. C'est une belle expérience", souligne Marie-Pierre. Le fruit de ce travail est exposé en mars à la médiathèque.

Des vacances de printemps en charade...

Mon premier est un séjour, mon deuxième des activités à la carte, mon troisième un accueil informel, mon quatrième : l'accueil de loisirs et mon tout est : des vacances de printemps du 4 au 15 avril concoctées par le Pôle Enfance-Jeunesse-Sports pour les 7-17 ans.

■ **Mon premier : "Oyez les oyats"**
Séjour du 4 au 8 avril pour 20 enfants de 7 à 12 ans à Saint Martin de Bréhal dans la Manche avec des activités centrées sur le milieu environnant : découverte des dunes et pêche aux couteaux, visite des îles Chausey, découverte de l'estran et des trésors laissés sur le sable quand la mer se retire...

L'hébergement est prévu au centre PEP "Les Oyats" situé dans un parc de 2 hectares, à 500 m de la plage, face aux îles Chausey, à 100 m du Havre de la Vanlée peuplé de moutons de prés salés, au cœur du pays des plus grandes marées d'Europe.

Tarifs de base : 205 € - Non Chartrain : 245 €. Inscriptions : mardi 15 mars à 20h à l'Igloo (réservé aux Chartrains) puis du 16 au 25 mars.

■ **Mon deuxième : "Oxyjeunes"** du 4 au 15 avril pour les jeunes de 11 ans (scolarisés au collège) à 17 ans. Inscription à la journée (minimum de 2 journées) avec des activités autour du sport, de la découverte, de l'environ-



nement ou des activités manuelles... : baptêmes de plongée, accrobranche, patinoire, tir à l'arc, atelier tissage, hip hop...

Tarif de base : journée avec repas :

16 € - Non Chartrain : 23,77 €.

Inscriptions : lundi 14 mars à 20h à l'Igloo (réservé aux Chartrains) puis du 15 au 30 mars.

■ **Mon troisième : L'accueil informel à l'Igloo** du lundi au vendredi de 14h à 18h30.

■ **Mon quatrième : les accueils de loisirs.** Les 3-6 ans (scolarisés en maternelle) sont accueillis à l'accueil de loisirs Brocéliande (dans les locaux de l'école maternelle). Les enfants de plus de 6 ans (scolarisés en élémentaire), au centre des Longues Hayes.

Inscriptions jusqu'au mercredi 23 mars
Il est indispensable de remplir un calendrier de présences à retirer aux accueils de loisirs, à l'Igloo, aux accueils périscolaires ou sur www.ville-chartresdebretagne.fr (espace famille : Apiclic).

+ D'infos

Centre d'animation l'Igloo
4, rue de Fontenay.
Tél. 02 99 41 37 62.
igloo@ville-chartresdebretagne.fr

Des plaquettes de présentation sont à votre disposition à l'Igloo, en Mairie et sur www.ville-chartresdebretagne.fr



ParenThé

Le lien de la petite enfance

Chaque lundi matin dans les locaux aménagés de l'Espace Jeux Pirouette, l'atelier ParenThé ouvre ses portes. En présence de deux professionnelles diplômées, c'est un lieu d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans et un lieu d'échanges et de soutien pour les parents.



■ Emeline Thomas et Karine Dromain répondent aux interrogations ou inquiétudes des familles, sans jugement, dans le respect de l'individualité et de la confidentialité.



Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents par un échange avec d'autres parents et avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs de ParenThé. Ce service proposé par la ville de Chartres de Bretagne est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales. "C'est un lieu qui se veut chaleureux et convivial qui facilite les échanges dans un cadre extérieur à la cellule familiale. Il est possible de parler librement, en toute confidentialité de ses soucis, de ses inquiétudes, ou tout simplement vivre un moment privilégié avec son enfant", explique Alexandra Daniel, conseillère déléguée à la petite enfance.

Entre accueil, jeux, écoute et conseils, deux professionnelles accompagnent ces séances : "Nous impulsions des activités basées sur le jeu, le livre, l'éveil, les activités manuelles. Les parents

s'en saisissent s'ils le souhaitent pour partager un moment avec leur enfant. Ces activités servent souvent de support au dialogue entre parents", indique Emeline Thomas, éducatrice de jeunes enfants au multi-accueil Tintinabulle. Elle est accompagnée de Karine Dromain, animatrice à l'Ecole maternelle Brocéliande. Alimentation, scolarisation, sieste, jeux, propreté, éveil... Les compétences complémentaires des deux professionnelles permettent de répondre au mieux aux interrogations ou inquiétudes des familles, sans jugement, dans le respect de l'individualité et de la confidentialité.

"Je viens régulièrement le lundi matin. C'est une occasion de discuter avec d'autres parents. J'apprécie particulièrement la présence de Karine et Emeline, qui apportent leur conseils de professionnelles", explique Daphné,

Maman de Manon, 2 ans et demi. Sarah, une autre maman ajoute : "Je travaille mais je réserve tous mes lundis pour partager ce moment privilégié avec mes enfants Lyne 21 mois et Dorian 9 mois. Ils sont en garde chez une assistante maternelle le reste de la semaine. Ici, ils côtoient d'autres enfants. De mon côté, libérée des tâches de la maison, je me consacre entièrement à mes enfants".

A ParenThé, on y vient quand on veut et on peut y rester le temps que l'on veut... une parenthèse pour se ressourcer.

Espace ParenThé pour les parents et les enfants de moins de 3 ans, Gratuit sans inscription.
Lundi de 9h à 11h45 hors vacances scolaires - Résidence du Trégor.
+ d'infos auprès du multi-accueil Tintinabulle au 02 99 41 35 32.

■ Carnaval coloré et actualité de l'école maternelle Brocéliande



■ Le vendredi 5 février, toute l'école maternelle publique de Brocéliande s'était donnée rendez-vous pour un après-midi carnaval-baum-crêpe. Les enfants du centre d'éducation motrice Handas Cornouaille étaient aussi de la fête.

■ Prenez note... une soirée portes ouvertes est organisée le vendredi 3 juin à 18h. Vous pourrez y rencontrer l'équipe, les partenaires de l'école et visiter les locaux de l'école Brocéliande.

en +

■ **inscriptions rentrée de septembre** : les parents doivent inscrire leur enfant en Mairie. Ils peuvent ensuite contacter la directrice Audrey Sivek à l'école au : 02 99 41 27 01 pour convenir d'un RDV.

Pour les enfants nés en 2014, la démarche est la même. L'inscription ne sera confirmée que fin juin en fonction du nombre de places disponibles en "Toute Petite Section".